

Algérie, Barbacha (Béjaïa) : un pas vers la dissolution de l'APC

vendredi 12 avril 2013, par [MEDJDOUB Kamel](#) (Date de rédaction antérieure : 6 avril 2013).

Le conflit qui a maintenu l'APC de Barbacha bloquée depuis quatre mois amorce un début de dénouement.

Le wali de Béjaïa, Hamou Ahmed Touhami, a signé mercredi dernier un arrêté de désignation d'un administrateur en la personne du secrétaire général de cette APC chargé de mener à bien les affaires de la commune « *jusqu'au retour du P/APC pour exercer ses fonctions dans des conditions normales* ». Le retour de l'APC, dont l'actuelle n'a pas pu siéger dans les conditions tendues de l'après-scrutin du 29 novembre 2012, pourrait fort bien passer par sa dissolution et l'organisation d'une nouvelle élection partielle.

C'est ce qui semble se dessiner au vu de la promulgation de l'arrêté du wali. Et si cela se produisait, ce serait la première APC issue des dernières élections municipales à faire l'objet de dissolution et faire échec à l'instruction du ministère de l'Intérieur de décembre 2012.

L'arrêté du wali tombe après quatre mois d'un conflit porté dans la rue par les partisans de l'ex-maire, Mohand Sadek Akrouf, et de ses cinq camarades du PST qui ont récolté la majorité des voix aux dernières élections communales (majorité relative) et perdu la présidence de l'APC par la force de l'instruction décriée de Daho Ould Kablia. La désignation d'un administrateur intervient dix jours après la répression du rassemblement de citoyens de Barbacha, le 24 mars, devant le siège de la wilaya, et la présentation de 24 manifestants, dont Akrouf, devant la justice.

Au lendemain de cette action réprimée, un conseiller de la présidence s'est rendu à Béjaïa pour s'enquérir de lui-même de la situation générée par un conflit qui a perduré et dont le risque qu'il fasse tache d'huile semble inquiéter les hautes autorités. D'autant plus que le P/APC a appelé, de son côté, sur les ondes de la radio locale, la population à se tenir prête pour occuper la rue et exiger l'ouverture du siège de l'APC. Un appel qui curieusement est resté sans suite.

Depuis l'élection, dans des conditions décriées par les six élus du PST, d'un P/APC (RCD) issu d'une coalition RCD, FLN, FFS, une partie de la population s'est mobilisée pour exiger le « respect du choix populaire ». Jusqu'au-boutiste, le mouvement s'est accroché à sa revendication de dissoudre l'APC et que le wali a répété ne pas être dans ses prérogatives.

Le bras de fer a continué avec le maintien sous scellé du siège de l'APC qui devra être rouvert demain pour permettre, enfin, la reprise des affaires courantes de la commune et le déblocage du service public.

L'assemblée générale issue du mouvement applaudit la décision de la désignation d'un secrétaire général qu'elle considère comme un premier acquis en attendant la dissolution de l'APC, la désignation d'un nouveau chef de daïra ainsi que la cessation de poursuites judiciaires à l'encontre des représentants du mouvement. Un rassemblement est d'ailleurs prévu pour ce mardi en soutien aux 24 manifestants convoqués pour passer devant la chambre d'accusation près la cour de Béjaïa

qui a mis sous contrôle judiciaire sept d'entre eux et libéré le reste des détenus, mais contre lesquels le procureur de la République demande un mandat de dépôt.

Kamel Medjdoub

P.-S.

* El Watan, 06.04.13 | 10h00 :

http://www.elwatan.com/actualite/barbacha-bejaia-un-pas-vers-la-dissolution-de-l-apc-06-04-2013-209287_109.php